

1. Comment accompagner l'élève dans l'accès aux activités d'apprentissage ?

	Ce que je fais	OUI	NON	Pourquoi ?	Comment ?	Quelles évolutions ?	
Tâches et exigences en relation avec la scolarité	Stimuler les activités sensorielles, motrices et intellectuelles du jeune en fonction de son handicap, de ses possibilités et de ses compétences.						
	Utiliser des supports adaptés et conçus par des professionnels, pour l'accès aux activités d'apprentissage, comme pour la structuration dans l'espace et dans le temps.						
	Faciliter l'expression du jeune, l'aider à communiquer.						
	Contribuer à l'adaptation de la situation d'apprentissage en lien avec le professionnel par l'identification des compétences, des ressources, des difficultés du jeune.						
	Soutenir le jeune dans la compréhension et dans l'application des consignes pour favoriser la réalisation de l'activité conduite par le professionnel.						
	Assister le jeune dans l'activité d'écriture, la prise de notes.						
	Appliquer les consignes prévues par la réglementation relative aux aménagements des conditions de passation des épreuves d'examens ou de concours et dans les situations d'évaluation, lorsque la présence d'une tierce personne est requise.						
	Autres.						

2. Comment accompagner le jeune dans les actes de la vie quotidienne ?

	Ce que je fais	OUI	NON	Pourquoi ?	Comment ?	Quelles évolutions ?
Tâches en lien avec la mobilité, la manipulation de l'élève et l'entretien personnel.	Observer et transmettre les signes révélateurs d'un problème de santé.					
	S'assurer que les conditions de sécurité et de confort soient remplies.					
	Aider à l'habillement et au déshabillage.					
	Aider à la toilette et aux soins d'hygiène de façon générale.					
	Aider à la prise des repas. Veiller, si nécessaire, au respect du régime prescrit, à l'hydratation et à l'élimination.					
	Aider à l'installation matérielle du jeune dans les lieux de vie considérés.					
	Permettre et faciliter les déplacements.					
	Aider à l'installation du jeune dans les lieux de vie considérés.					
	Permettre et faciliter les déplacements internes et externes du jeune (vers ses différents lieux de vie considérés, le cas échéant dans les transports utilisés) ainsi que les transferts.					
	Autres.					

Document à imprimer ou à photocopier.

3. Comment accompagner le jeune dans la vie sociale et relationnelle ?

	Ce que je fais	OUI	NON	Pourquoi ?	Comment ?	Quelles évolutions ?
Tâches et exigences en relation avec la scolarité	Participer à la mise en oeuvre de l'accueil en favorisant la mise en confiance du jeune et de l'environnement.					
	Favoriser la communication et les interactions entre le jeune et son environnement.					
	Sensibiliser l'environnement du jeune au handicap.					
	Prévenir les situations de crise, d'isolement ou de conflit.					
	Favoriser la participation du jeune aux activités prévues dans les lieux de vie considérés.					
	Autres					

Document à imprimer ou à photocopier.